

LES INCENDIES DE FORÊT DANS L'HISTOIRE : QUELQUES LEÇONS DU PASSÉ

par Marcel FAURE*

La mémoire des hommes est courte : ils oublient facilement ce qui s'est passé seulement un an plus tôt; à plus forte raison certains événements un peu anciens qui ne figurent pas dans les livres d'histoire. Ils disent : « *Il n'a jamais fait aussi froid, ou aussi chaud que cette année... c'est la première fois que... on n'avait jamais vu ça... on n'avait pas connu cela...* » et ainsi de suite.

Généralement, ce genre d'affirmation n'a pas de conséquences pratiques. Mais quand ces amnésies débouchent sur une politique, on a le droit et le devoir de réagir.

Ainsi en va-t-il à propos des incendies de forêt, et il est intéressant de citer quelques lignes tirées de la préface d'un livre récent, par ailleurs fort judicieux (1), préface rédigée par un ancien haut fonctionnaire qui a eu son mot à dire sur la protection de la forêt méditerranéenne : « *Jusqu'en 1955-60 les incendies de forêts étaient, en France, l'exception... Or les incendies ne sont plus, depuis un tiers de siècle, l'exception, mais sont devenus la règle. Bien plus... ont crû chaque année aussi les surfaces ravagées : on en est à plus de trente mille hectares annuels (avec des pointes à plus de cinquante mille) alors que, jusqu'en 1950, les incendies n'en détruisaient que le dixième. Ce paradoxe s'explique par le fait que, jadis, la forêt était entretenue convenablement et habitée... Les feux, jadis, ne pouvaient facilement se propager faute de broussailles desséchées en sous-bois et ces feux étaient rapidement étouffés par des gens qui travaillaient dans la forêt.* »

Voilà un bel exemple d'idées toutes faites, qui circulent largement; le grand public y est sensible, au point que, puisque tant de gens y croient, les milieux beaucoup mieux informés et conscients finissent par s'y laisser prendre.

Autrefois...

C'est quand, « autrefois » ?

* Comité scientifique de l'Union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.)

52, avenue du Maréchal Juin
06400 Cannes

Assurément, ce n'est pas ces quinze dernières années, car nous disposons pour elles des chiffres très précis des statistiques « Prométhée » : en moyenne, de 1972 à 1986, dans l'ensemble des départements méditerranéens, il a brûlé bon an mal an 36 000 hectares par an, avec des années dures (57 000 ha en 1978, 46 000 ha en 1986). Le nombre des départs de feux tend à augmenter, dit-on, mais ce n'est pas absolument évident : il y a eu beaucoup plus d'éclosions il y a dix ans.

Si nous limitons les chiffres à un département représentatif, le Var, nous trouvons qu'il y a brûlé 3 500 ha par an durant ces quinze années, avec des pointes en 1979, 1982 et 1986 : 11 000 ha et deux fois 9 000 ha.

Mais il a brûlé **beaucoup plus pendant les dix années précédentes**, de 1962 à 1972, avec une moyenne, dans ce département, de 8 000 ha par an, plus du double ! Et souvenons-nous de 1962 : 19 000 ha..., de 1965 : 21 000 ha.

Mais ce n'est peut-être pas encore « autrefois ».

Ne parlons pas des années qui ont suivi la dernière guerre, ni surtout des quatre années de guerre dans le Var : 23 000 ha par an. Admettons des circonstances particulières.

Mais entre les deux guerres mondiales, que de flammes ! Tout l'Estérel brûle dans la période 1918-1919. En 1923 ce fut l'enfer dans les Alpes-Maritimes : 8 morts et des dommages considérables. Dans le Var, entre 1918 et 1935, il brûlait 8 000 ha par an. Presqu'autant dans les Bouches-du-Rhône en proportion des surfaces boisées.

Mais c'est encore le XX^e siècle. Pour plonger dans l'« autrefois », il faut sans doute remonter aux années 1800.

Eh bien, en 1899, il brûle dans le Var 9 000 ha, autant que cette récente année rouge 1986. Un peu avant, tout ce qu'il y avait de vert brûlait près de

(1) « Les forêts meurent aussi » de Chr. Kempf et Th. Piantanida, Libr. Bueb et Reumaux.

Marseille, à Carry, à Gémenos, à Allauch, à Saint-Savournin. En 1864, les incendies détruisaient 11 000 ha dans le Var, dont toute la forêt du Dom; un an plus tôt, un immense brasier s'était étendu de Pignans à Collobrières et le village des Mayons avait été sauvé par miracle. De 1838 à 1848, 40 000 ha de forêts varoises disparaissent en fumée, des massifs entiers, tout le bois de la Môle. Le Conseil Général se réunit, s'effraie. En 1877 le village des Adrets ne doit son salut qu'à une saute de vent. Une première moitié de l'Estérel brûle de 1838 à 1840, la deuxième en 1854; nous avons vu que sa reconstitution est détruite par l'incendie de 1918.

Les archives du premier quart du XIX^e siècle mentionnent des incendies toutes les années, sans toujours fournir des superficies précises; mais il est souvent indiqué : « *surface assez considérable, ... quantité incalculable d'arbres brûlés...* ». Dans le Var, les années les plus dures sont l'an IX : 33 incendies importants détruisent des forêts entières; 1807 et 1808, dans le triangle particulièrement vulnérable de Gonfaron, Vidauban, Pierrefeu.

C'est à cette période que se situe le voyage de Millin dans le Midi de la France. Millin est l'un de ces écrivains-voyageurs (ou l'inverse), comme l'abbé Papon ou l'anglais Young qui ont longuement parcouru la France et se sont particulièrement attachés au Sud; d'où des relations savoureuses sur les paysages et les coutumes non familiers à des hommes du nord.

Millin donc, descend la vallée du Rhône, et contemple le Ventoux du côté de Bédoin : « *Ici comme ailleurs, écrit-il, la grande quantité de bois dévasté et brûlé que l'on remarque sur la route attriste l'âme et l'on gémit sur la destruction prochaine de nos forêts* ». Millin passe dans le Var, visite les Maures et la Chartreuse de la Verne, voit des étendues calcinées : « *Partout, dit-il, on trouve des traces de semblables incendies; il n'y a presque pas de pinèdes qui en soient exemptes* ». Mais il verra pire.

Quelques jours après, il aborde l'Estérel, s'arrête à l'auberge des Adrets, grimpe sur une colline près d'une maison appelée « la Baraque »; de là, il découvre les îles Sainte-Marguerite. Et il décrit : « *La scène change continuellement dans ces montagnes; mais on est constamment attristé par le spectacle des bois incendiés; quoique les arbres soient écartés les uns des autres, ils sont brûlés comme si le feu avait ravagé en un jour toute la contrée. On s'afflige de voir ces pins élancés que la nature a employé près d'un siècle à faire croître, brûlés par la main de quelques misérables... Ces incendies sont un des grands fléaux de la région. On en connaît plusieurs causes. Les gardiens et les propriétaires des troupeaux de chèvres mettent le feu aux broussailles et aux arbres parce que les végétaux brûlés fertilisent la terre et engraisent les pâturages; d'autres particuliers livrent aux flammes un canton, et viennent ensuite soumissionner à bas prix les terrains incendiés pour les défricher. On empêcherait ces désordres en maintenant les règlements qui défendent de laisser vaguer les chèvres et de les mener dans les bois, en ne donnant point à bail les terrains incendiés, et même en recherchant la conduite de ceux qui viennent en faire la soumission : il faudrait aussi surveiller avec soin les auteurs de ces incendies et leur infliger des peines sévères* ».

Si nous poursuivions notre compte à rebours en

détail dans l'« autrefois » les archives des communes nous fourniraient des indications accablantes; les sinistres sont importants toutes les années : « *... des millions de pins gros et petits...* » est-il noté, « *... une quantité prodigieuse de pins...* » En juillet 1756 le feu s'étend d'Hyères à Léoube, et les années suivantes la côte est particulièrement touchée : Brégançon, Hyères, la Napoule, Bénat, Saint-Raphaël, Cannes, Ramatuelle. En 1764, tout l'Estérel est en feu, et en 1744 le territoire de la Môle était devenu cendres... Tout au long de l'histoire toujours les mêmes localités !

Il est probable que les incendies qui rougeoient au cours du XVIII^e siècle sont autant de prétextes de défrichements, et la lettre d'un magistrat de la Cour d'Aix adressée à la Société d'Agriculture d'Aix en témoigne : « *Le plus médiocre intérêt suffit à ces gens de campagne pour détruire des forêts entières; ils les incendient pour se procurer quelques pâturages, pour avoir des terres à défricher. Ces grands incendies qu'on voit se multiplier rendent la propriété des bois très précaire. Un seigneur craint toujours qu'on ne vienne lui annoncer qu'il a perdu la moitié de ses bois* ».

Il est possible de remonter plus haut dans le temps; les censiers et les actes de justice mentionnent régulièrement des feux dévastateurs. Et n'oublions pas qu'au début du XVI^e siècle Charles-Quint fit flamber l'Estérel pour en chasser les paysans; qu'au XIII^e siècle l'un des plus anciens témoignages relate l'incendie de la totalité de la forêt de la Verne en 1271.

On pourrait se demander si ces énumérations sont nécessaires puisqu'il est établi que telle qu'elle est aujourd'hui dans ses essences, sa composition et son organisation, la forêt méditerranéenne est née du feu. Sans le passage du feu mille fois répété, nous aurions largement autour de nous un couvert ombreux de chênes verts, liège ou pubescents étouffant un sous-bois de lianes.

Bien que les documents de l'histoire soient nombreux, on se représente difficilement ce que pouvait être l'espace rural et forestier au cours des siècles précédents, comme on ne parvient pas à se mettre dans la peau et l'état d'esprit de ceux qui vivaient jadis dans ces régions.

Longtemps, cet espace a été une zone d'insécurité : jusqu'au XVII^e siècle, le brigandage, les invasions (notamment celles venues de la mer) ont contraint les populations à résider au sommet des collines, mais seulement à y fixer leurs habitations. Car la forêt, tout autour, était très parcourue, grandement mise à contribution.

Cette forêt, qui appartient aux nobles, aux congrégations religieuses et aux Communautés, elle est défrichée autour des villages et des châteaux, et elle est grévée d'innombrables droits d'usages, car elle est indispensable à la survie des populations : on y prélève le bois et le feuillage, on y pratique des cultures temporaires sur brûlis, on y cueille et on y chasse, et surtout on y mène les troupeaux en pâture, souvent à demeure (pour les porcs par exemple).

A la fin du XVII^e siècle la sécurité est revenue. Les villages éclatent, les défrichements se multiplient, et de petites fermes s'installent occupées par deux ou trois familles : on les appelle les « ménages ». La forêt elle-même n'est pas habitée, mais on imagine mal aujourd'hui la pression qu'elle subissait d'une société qui en tirait une très grande partie de ses ressources : droit

de prélever le bois de chauffage, le gros bois pour fabriquer socs et araires, tines et tonneaux, pour chauffer les fours à chaux, les fours à pègues, les fours à cade, la forge du maréchal; les habitants ont le droit au gland, aux feuilles, au pâturage. La forêt fournit la matière et le combustible pour les petites industries qui se créent un peu partout : tanneries avec l'écorce de chêne-vert, fabriques de poix qui prélèvent la gemme des pins (qu'on appelle goudron), exploitations de chênes-liège (on ne fabrique pas encore sur place les bouchons), petites scieries le long des cours d'eau qui débitent les pins d'Alep, charbonnières à charbon de bois, verreries itinérantes qui déplacent leurs fours et ateliers d'une forêt à l'autre quand le bois est épuisé. Partout errent les pauvres et les inoccupés en quête de mille petites cueillettes qu'ils revendront; n'oublions pas la chasse et le braconnage. Régulièrement, quelque communauté en déficit brûle la totalité d'un défends et en vend le droit de mise en culture.

Assurément, la forêt n'est pas « gérée », comme on le dit aujourd'hui : elle est **consommé** dans le cadre des autorisations toujours enfreintes.

L'un des documents les plus intéressants de cette époque se trouve dans les archives de la Marine à Toulon. Il date de Louis XV. C'est la « Visite des bois des vigueries de Provence » effectuée par le Comte Chabert de L'Isle de 1720 à 1725. Il s'agissait alors de dénombrer dans toute la Provence (qui comprenait à l'époque une partie des Alpes-Maritimes actuelles) les arbres utilisables par la marine royale. En deux cents pages, il est fait un rapport minutieux, paroisse par paroisse, de l'état des forêts :

Autour de Marseille, il n'y a plus d'arbres, sinon dans la proximité des fermes et le long des chemins. Les vaisseaux du roy et des marchands ont consommé tout ce qui pouvait être utilisé, et les chèvres ont brouté le reste du terroir. Rien à Salon, à Arles, à Tarascon. Il ne reste des jeunes pins qu'à Gemenos. Le Rove, Fos, Istres, Martigues, Miramas, Septèmes sont aussi déboisés en 1725 que de nos jours, mais des collines actuellement couvertes d'arbres à Vitrolles, Ventabren, Saint-Marc et dans les Calanques, sont absolument nues sous Louis XV : 50 000 chèvres sont occupées à éliminer ce qui pousse.

Le Comte Chabert de l'Isle est sévère pour les populations du Var :

« ... à Collobrières et à Bormes, écrit-il, on brûle les pins naissants sous le prétexte de les couper et de les envoyer vendre à Marseille, de sorte qu'il en reste plus un... »

« ... autour de Draguignan, la plus grande partie des pins sots est détruite par les incendies qui arrivent annuellement... »

« ... à Hyères et à Toulon, on a tout coupé pour la construction des vaisseaux, de même à Cannes et à Antibes, et à Nans, à Mougins, à Flassans. Il n'y a plus un baliveau au-dessous de 40 ans, les chèvres détruisant tout... »

« ... A Barjols, à Pierrefeu, Bargème, Pourrière, Esparron, Bras, Mazauges, Quinson et Montmeyan, les seigneurs comme les paisans ébranchent et même écient les arbres pour donner les feuilles à leurs bestiaux; les chèvres dépouillent les arbres de leur écorce à fleur de terre. C'est un abus que l'usage semble autoriser dans toute la province et auquel on ne saurait trop remédier si l'on veut conserver ce qui reste... »

« ... A Seranon, à Castellane, à Barrême, à Digne, il n'y a plus de bois pour l'usage des habitants... »

La Chambre des Eaux et Forêts du Parlement de Provence a pourtant multiplié les arrêts et les interdictions. Mais les communautés contournent les règlements. Règlements qui s'effondrent à la Révolution. Les nationalisations et d'innombrables abus réduisent en quelques années la surface forestière de dizaines de milliers d'hectares.

C'est cet espace agro-sylvo-pastoral où la forêt est sérieusement dégradée qui sera transmis aux générations du XIX^e siècle. Or, cette nouvelle ère, surtout la période prospère de 1838 à 1846, c'est celle qui nous est présentée comme l'âge d'or de l'« autrefois » : équilibre homme-nature, forêt aménagée, cultures rationnelles et fécondes. Ce peuple, cette crèche des santonnes de Provence : femmes à coiffe, grands chapeaux de feutre, bergers à cape, fêtes folkloriques, marque l'apogée de la démographie rurale; le nombre d'habitants dans le Var passe de 272 000 en 1801 à 324 000 en 1840. Dans le même temps, la forêt diminue : on compte dans le Var 360 000 ha de sols boisés en 1791, il y en a eu plus 250 000 en 1840. Les restanques mordent sur les bois dans les flancs des collines; là se développent des amphithéâtres d'oliviers qui alternent avec des rangées de vignes. On les redécouvre aujourd'hui, ces restanques, après le passage des incendies.

Les utilisations traditionnelles de la forêt se poursuivent et se développent jusque vers 1860. L'équilibre de la société villageoise en dépend : « *Les plus nombreux (petits propriétaires, ouvriers sans terre, artisans) y trouvent les indispensables ressources complémentaires prélevées dans le cadre des usages en vigueur : terres agricoles (essarts, écobuage), engrais (feuilles, rameaux), litière et nourriture du bétail (porcs et surtout ovins et caprins), bois d'œuvre (outils, réparations diverses, charpente), combustible (chauffage, charbon de bois, fours à chaux, tuileries...), produit de la chasse et de la cueillette enfin, (...) Bref, tout un système d'économie domestique, peu ouvert sur l'extérieur, lui doit beaucoup. Et comme les hommes sont toujours plus nombreux, la ponction de richesses s'alourdit, au point de menacer la forêt elle-même qui recule et s'appauvrit* » (2).

Ces usages, le Code forestier de 1827 va très progressivement les maîtriser, et le garde forestier deviendra, pour un temps, l'ennemi du petit paysan.

Mais le nouveau code n'interdit pas aux troupeaux de parcourir la quasi totalité des forêts. Il ne parvient pas à empêcher les essarts (ou taillades). Les bois grouillent toujours de travailleurs, de bétail, d'ateliers. Les feux pastoraux favorisent la pousse de l'herbe, mais par le même coup, des broussailles là où les bêtes ne repassent pas régulièrement. Toute reconstitution spontanée de la forêt devient difficile. Dans une étude récente, le professeur E. Juillard écrit, en parlant de la région des Maures : « ... ses habitants avaient réussi à transformer en croupes dénudées l'un des massifs réputés les plus boisés » (3).

(2) Yves Rinaudo « Du passé au présent : la forêt méditerranéenne et ses déséquilibres » — « Forêt Méditerranéenne » tome VI, n° 2.

(3) Etienne Juillard « Heurs et malheurs d'une forêt méditerranéenne : le massif des Maures — « Forêt méditerranéenne » tome VI, n° 1.

Or, cet espace forestier nettoyé, gratté, parcouru, il brûle. Il brûle toutes les années en cet « autrefois » idyllique, et beaucoup. Ventoux et Lubéron en flammes, collines de Marseille et de Gemenos, incendies gigantesques dans les Maures et l'Estérel en 1838, 1840, 1854. 6 000 ha dans le Var en 1862, 11 000 en 1864, 4 000 ha par an de 1838 à 1848. Charles de Ribbe dit : « *Nous habitons la région du feu !* » Le député Emile Ollivier clame en 1867 devant l'Assemblée à Paris : « *Pendant qu'on discute ici, là-bas nous brûlons !* » (4).

Certes, on brûle dans l'indifférence du pouvoir politique, mais dans le pays, on ne s'émeut pas outre mesure. La Société Forestière des Maures écrit dans une lettre de 1866 : « *Les désastres fréquents qui dévorent chaque année plusieurs milliers d'hectares rendent la propriété forestière très précaire et prolongent, pour la partie du département qui nous occupe, un état de barbarie qui n'est pas en rapport avec notre civilisation. Les populations voient sans s'émouvoir les conflagrations qui reviennent chaque été; elles cherchent à peine à les combattre* ».

N'oublions pas que la superficie boisée est au siècle dernier très inférieure à celle d'aujourd'hui. Pour rester dans les chiffres du Var, il y a actuellement (état de 1985) 438 000 ha de forêts et de landes « brûlables » alors qu'il y en avait moins de la moitié en 1839. Si nous rétablissons les proportions, 5 000 à 10 000 ha par an, dans un seul département en 1839, cela fait 10 000 à 25 000 ha aujourd'hui... sans commune mesure avec ces dernières décennies !

En quelque sorte, **la forêt méditerranéenne n'a jamais autant brûlé que pendant ledit âge d'or.**

Elle n'a jamais autant brûlé, bien qu'elle fût occupée par les hommes, et parce qu'elle était occupée par les hommes. Les activités qui s'y déployaient multipliaient les causes d'incendies. Il fallait alors un bouc émissaire, et l'on accusait le berger, soupçonné d'imprudence, de malveillance ou de recherche de profit. On répétait aussi que les incendies criminels n'étaient que vengeances contre les Gardes des Eaux et forêts. Ce à quoi répondit le Conservateur d'Aix dans un courrier adressé au préfet en 1838 qu'il n'existait nulle part de ressentiment contre ses gardes, et qu'on éviterait les incendies :

— si l'on écartait des forêts les fumeurs et les chasseurs

— si on les débroussaillait (6).

« ...si on les débroussaillait... » en 1838...

En réalité, dit Charles de Ribbe, il faut attribuer aux essarts (cultures sur brûlis) le plus grand nombre de départs d'incendies. Les Mémoires de l'Académie d'Aix ne signalent-elles pas, en 1819, que les grands embrasements de la région d'Hyères sont partis des essarts de l'intérieur, et ont progressé jusqu'à la mer ?

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'une réglementation ferme interdira les écobuages dans les forêts privées comme dans les forêts publiques, mesure indispensable apparemment vu l'extension de la forêt et des reboisements à partir de 1890, mais de plus en plus

(4) La vie et la carrière de Charles de Ribbe, avocat à la Cour Impériale d'Aix et propriétaire forestier dans le Var, occupent la plus grande partie du XIX^e siècle.

(5) Lettre de la Société Forestière des Maures au Préfet du Var — 31 mars 1866.

(6) Lettre du Conservateur des Forêts d'Aix au Préfet du Var — 16 novembre 1838.

obsolète, car la pression sur les forêts diminue; il y a de moins en moins de populations rurales dans l'intérieur. On va travailler dans les villes et sur la côte. La construction du chemin de fer côtier de Toulon à Saint-Raphaël est un signe. Désormais, c'est lui qui mettra le feu aux pinèdes par ses escarbilles.

Les terrasses sur les collines s'embroussaillent, et la forêt se reconstitue magistralement, presque totalement en pins : le pin s'est multiplié par l'incendie, le pin paiera son tribut, un jour, à l'incendie. C'est l'ondoisement des Maures et de l'Estérel admiré par Elisée Reclus en 1910 « *A perte de vue ondoient le vert moiré du pin maritime et les tons bleuâtres du chêne-liège* ».

En ce nouvel âge se forment une nouvelle sensibilité et une opinion publique largement importées par des étrangers au pays. Les incendies commencent à alimenter les chroniques, à émouvoir lentement les pouvoirs publics, à être récupérés par les politiques. Dès le début du XX^e siècle, la quasi-totalité des mesures actuelles seront envisagées.

En conclusion, à quelles réflexions peuvent nous conduire ces recherches dans le passé ? En voici sommairement quelques-unes :

D'abord, la considération de cette évidence historique : l'« admirable » forêt de nos ancêtres méridionaux est un mythe. Forêt dégradée, formée généralement de taillis (mieux utilisables par les paysans), elle était sujette aux incendies autant, sinon plus qu'aujourd'hui.

On répète actuellement que le problème des incendies incontrôlés est un phénomène récent, qu'il est le résultat d'un déséquilibre entre l'homme et son milieu, voire entre l'homme et son environnement économique, que les feux se produisent là où a disparu l'ancien mode de gestion de l'espace. Ces idées-là sont des généralisations de cas particuliers (peut-être en certaines régions de Corse ou de Sardaigne). Hors de leur cadre limité, ce sont de pures théories. Il n'y a jamais eu d'équilibre depuis quelques milliers d'années entre l'homme et la forêt méditerranéenne. L'ancien mode de gestion de l'espace était fondé sur l'intérêt personnel ou celui de petites collectivités. Au contraire, l'entretien et la protection de la forêt, tels qu'ils sont envisagés de nos jours, ne peuvent être assurés que dans la perspective de l'intérêt général.

Autre remarque : On a pu voir que les morcellements de la forêt d'autrefois, les cultures, le nettoyage du sous-bois, n'avaient jamais empêché les incendies. Attention donc : en prenant les structures anciennes comme modèles, on risque d'aboutir à un échec. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas revitaliser les campagnes, reprendre les cultures abandonnées, relever les fermes; au contraire, la protection des villages et des habitations sera mieux assurée dans un périmètre agricole. De même, il faut largement faire appel à l'expérience des habitants d'un terroir qui connaissent les couloirs habituels du feu; c'est là qu'il faut de préférence aménager, cultiver, adapter les essences. Mais tout a ses limites, sa mesure... les périmètres D.F.C.I. brûlent aussi.

En troisième lieu, on peut voir que les causes d'incendies sont fondamentalement les mêmes autrefois comme aujourd'hui : elles dépendent de l'implantation humaine dans les forêts, de la fréquentation et des modes de cette fréquentation. Plus il y a de monde dans la forêt, plus elle courra de risques. Pourtant, l'homme

fait usage de la forêt. Tout aménagement forestier doit prendre en compte ces risques (7).

Enfin, si l'on considère les statistiques des incendies depuis quelques centaines d'années, la forêt méditerranéenne devrait être actuellement un espace désertifié. Il n'en est rien. Avec du temps — et même relativement bref — la forêt s'est toujours reconstituée, souvent aidée par les reboisements. Si nos ancêtres avaient loti leurs forêts, modifié et bouleversé les essences, nous ne croyons pas que leurs jardins auraient survécu aux jardiniers. Faisons confiance à la capacité de régénération de la nature. Ne nous estimons pas indispensables; ne lui faisons pas obstacle.

En définitive, en cette fin du xx^e siècle, compte tenu du poids financier qu'elle représente pour le pays et la région et apparemment sans contre-partie, la forêt méditerranéenne est un mal nécessaire. Indépendamment de la valorisation qui peut en être faite dans nombre de ses parties, elle est une richesse en elle-même qui doit être transmise aux générations. Chacune de ces générations y trouvera en son temps, selon ses besoins et sa mode, le profit et le bonheur qui lui conviendront.

M.F.

SOURCES

- Maurice Agulhon, « La république au village », « La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution » — 1970.
- Henri Amouric, « Les incendies de forêt autrefois » — DATAR et CEMAGREF d'Aix-en-Provence — 1985.
- Isabelle Carré, « les incendies de forêts dans les Alpes-maritimes, de 1919 à 1939 » — Mémoire pour la Faculté des Lettres de Nice — 1986.
- Chabert de l'Isle, « Visite des bois des vigueries de Provence de 1720 à 1725 » — manuscrit, Archives de la Marine à Toulon.
- Conseil Général du Var — Procès-verbal des délibérations — (notamment la session de 1852).
- H. Faré, Enquête sur les incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Estérel » In « Forêts » — 1869.
- Fauchet, Statistique du département du Var — 1805.
- Emile Jahandiez, « Les Iles d'Hyères », Carqueiranne — 1914.
- André Lavagne, « Quelques aspects du débroussaillage en Provence en relation avec le problème des énergies nouvelle. Menaces sur la forêt méditerranéenne » — « Forêt Méditerranéenne » Tome II, n° 1 — 1980.
- Louis Laurent, « Les forêts provençales sous l'ancien régime » — Bulletin trimestriel de la Société de Statistique, d'Histoire et d'Archéologie de Marseille et de Provence. Tome V — 1925.
- Mémoires de l'Académie d'Aix, Tome 1, 1819, et Tome IV, p. 437 à 496.
- A.L. Millin, « Voyage dans les départements du Midi de la France » — 1807.
- Noyon, Statistique du Var — 1838.

(7) Les statistiques de l'Opération « Prométhée » montrent que 72 % de tous les incendies de forêt partent des bords des routes et des lieux habités, contre 28 % en plein massif. Les feux partis de ces routes et lieux habités sont responsables de 63 % des surfaces brûlées, contre 37 % dus aux pleins massifs.

Abbé Papon, « Voyage littéraire de Provence » — 1780.

Charles de Ribbe, « La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789 » — 1857. « Des incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Estérel » — 1866.

Yves Rinaudo, « Du passé au présent : la forêt méditerranéenne et ses déséquilibres », « Forêt Méditerranéenne », Tome VI, n° 2 — 1981. « Note sur l'extension de la forêt varoise au XIX^e siècle », « Forêt Méditerranéenne », Tome 1, n° 2 — 1980.

Société Forestière des Maures : « Documents relatifs aux incendies des Maures » — 1868.

Bulletin de la Société Forestière des Maures, Année 1867, n° 2.

Comte de Villeneuve, Statistique des Bouches-du-Rhône — 1830.

A. Young, « Voyages en France en 1787, 1788 et 1789 ».

Archives des Bouches-du-Rhône, série C.

Archives du Var, séries L, M, P.

Documents du Centre de traitement de l'Informatique des Bouches-du-Rhône — Opération Prométhée.

Dossier d'Information sur la Protection des Forêts contre l'Incendie établi par la D.D.A.F. du Var.

RÉSUMÉ

Contrairement à certaines idées reçues, la forêt méditerranéenne brûlait beaucoup dans les siècles passés, et surtout à l'âge d'or agro-pastoral, à l'époque où elle était profondément occupée et pénétrée par les hommes, les troupeaux et les cultures. Les activités paysannes et artisanales, le mode de vie, la dispersion démographique, multipliaient les dépôts de feux. Le phénomène s'est déplacé aujourd'hui. Bien que la déprise rurale ait fait de nos jours se reconstituer et s'étendre la forêt, les incendies accompagnent ruineusement les concentrations et les passages de l'homme. La prévention contemporaine des incendies de forêt doit tenir compte plus rigoureusement de ces conditions et de cet impact.

SUMMARY

Some admitted ideas have a hard life : that's how it is often said that forest fires are a modern scourge, because forest are abandoned nowadays, and they would burn much less if they were occupied by men.

Actually, a study on the past shows that it is a mistake. For the contemporary period, the statistics on fires in the Mediterranean forest give an average of 36 000 ha burnt per year during the last fifteen years, but more than the double for the ten previous years.

Between the two world wars, the devastated surfaces have been very important, without speaking of catastrophic fires developed during the very time of conflicts.

Once, it is said, forests did not burn. Does this « once » take place during the previous century ? Before ? However, if we take the example of the Département of the Var, 10.000 ha used to burn each year in the middle of the XIXth century.

From 1838 to 1854, the Esterel has totally turned into ashes. Some villages were saved for a wonder. The same places have been regularly burnt.

During their travels in Provence, some writers of the end of the XVIIth century tell that they have come accross burnt landscapes for miles. Later on, we find in the records at any period, big fires, but as records only mention the most important, we must think that the starts of fires were still more numerous and more frequent.

However, from the Middle Age until 1870, the forest is more and more used : wood and foliage are taken away from it, temporary cultivation on burnt grounds is made, plants and mushrooms are gathered, it is used for hunting and overall to lead and keep the cattle.

Wooded surfaces are diminished and broken up by the extension of permanent cultures. Craftsmen settle in forest : glass-works, saw mills, tile-works, tanneries, coal-minings, cork-oak... Forest is really consumed for the survival of populations and a report written under the reign of Louis XV witnesses it.

The maximum is reached under the agro-pastoral « golden age » between 1838 and 1946, a prosperous period which has been painted as a myth by a folkloric souvenir. It happens to be during this golden age that the criss-crossed and scraped forest has been the most largely burnt.

So the truth has to be restored and we must take care not to take this old way of management as an example to protect forest against fire.

The conditions and causes of fires are the atmospheric pressure, an anarchic penetration of the forest, a multiplication and spread of the activities in wooden zone, imprudence and malevolence, personal interests and ignorance. It is not necessarily due to the presence of bushes. And we must not forget that, nowadays, the three quarters of fires start from the sides of the roads and houses. Prevention must take in account first the human customs and then the state of the forest.

We must state another thing : if we consider statistics on fires for two centuries, the Mediterranean forest should at present be a desertified place. None of that. With some time, even short, the forest has always built its strength again where it was possible.

The interventions after a fire, should be prudent and limited. How would it be today if our ancestors had changed the species where the fire had burnt them, that is to say on the quasi whole of the space ? What would have happened with the Mediterranean biological patrimony ?

In the end, perhaps we must complete and change the codes and laws.

A provisory destruction of forest by fire risks to provoke a change in the destination of grounds, a definitive modification, which was unthinkable and impossible in the past.

The legislator must stop the deviations, speculations, abuses that would compromise nowadays and for a long time the existence of forest precisely there where our society needs it at most.

RESUMEN

Se le hace la vida dura a los prejuicios : así pues se dice y se repite que los incendios de bosque son una plaga moderna, porque hoy se abandonan los bosques; quemarían mucho menos si estuvieran ocupados por los hombres.

Pués, el estudio del pasado revela que no es nada así que se ocurre. Para la época contemporánea, las estadísticas de los incendios del bosque mediterráneo dan una media anual de 36 000 hectáreas quemadas durante los quince últimos años, pero más del doble para los diez años anteriores. Entre las dos guerras mundiales fueron considera-

bles las superficies devastadas, y eso sin hablar de los incendios catastróficos ocurridos durante la duración mismo de los conflictos.

Se dice que antiguamente no quemaban los bosques. ¿Será que se sitúa ese « antiguamente » en el siglo precedente ? ¿ Anteriormente ? Sin embargo si se toma como ejemplo el distrito forestal del Var, quemaban unos 10 000 hectáreas por año a mediados del siglo XIX; de 1838 a 1854, el Estérel se reduce totalmente en ceniza. Se salvaron por milagre unas aldeas. Regularmente son devastadas estas mismas regiones. Unos escritores del fin del siglo XVIII que durante sus traslaciones en Provenza han atravesado unas extensiones calcinadas hasta perderse la vista. Anteriormente aún, los archivos mencionan grandes incendios en todas las épocas, pero como señalan sólo los más importantes, no tenemos que perder de vista que los inicios de fuego eran más numerosos aún y más frecuentes.

Sin embargo, desde la edad media hasta hacia 1870, se ocupa cada vez más el bosque : se toma la madera y el follaje, se practican cultivos temporarios sobre tierras quemadas, se cogen las plantas y los hongos, se caza, y sobre todo se llevan o se mantienen los rebaños. Las superficies arboladas son recortadas y divididas con la extensión de los cultivos permanentes. Instalan unos artesanos numerosos talleres como fábricas de vidrio, serrerías, tejares, tenerías, carbonerías, explotaciones del corcho, etc... Se consume verdaderamente el bosque para la supervivencia de las poblaciones, y un relato establecido bajo el rey Luis XV da una comprobación alarmante. Se atinge el punto máximo con la « edad de oro » agro-pastoral de 1838 a 1846, época próspera cuyo recuerdo folclórico construyó una imagen mítica. Sucede que es durante esa edad de oro que el bosque percorrido y arrasado quemó de manera más importante.

Pués, se tiene que restablecer la realidad y tener cuidado de no inspirarse de un modo de gestión ancestral para proteger el bosque contra el fuego. Las condiciones y las causas de los incendios, es la presión demográfica, la penetración anárquica del bosque, la multiplicación y la dispersión de las actividades en terreno arbolado, la imprudencia y la malevolencia, los intereses personales, la ignorancia. No es forzosamente debido al embrozo. Y no tenemos que olvidar que hoy los tres cuartos de los fuegos parten de las orillas de las carreteras y de las viviendas. La prevención tiene que tomar en cuenta antes de todo de las prácticas humanas y después del estado del bosque.

Se impone otra constatación : si se consideran las estadísticas de los incendios desde dos siglos, el bosque mediterráneo debería ser un lugar desierto. No es nada así. Con tiempo, mismo breve el bosque se ha reconstituido siempre ahí donde el suelo lo ha permitido. Después del incendio, las intervenciones deberían ser prudentes y limitadas. ¿ Qué sería hoy el bosque si nuestros ascendientes hubieran recompuesto las esencias adonde el fuego pasó, o sea sobre la casi totalidad de las tierras ? Qué sería hoy el patrimonio biológico mediterráneo ?

Por fin sería tal vez necesario que se completen y se modifiquen los códigos y las leyes. La destrucción momentánea del bosque por el fuego podría dar una modificación del destino de los suelos, modificación definitiva, cosa que no se podía ni pensar ni realizar en el pasado. El legislador tiene que frenar los desvíos las especulaciones, los abusos que comprometerían en nuestro tiempo y para un tiempo largo la mantención del bosque adonde precisamente nuestra sociedad la necesita más.